

POLITIQUE. Les troisièmes assises locales du civisme et de la citoyenneté ont eu lieu vendredi.

Un conseil consultatif lancé

La date du 14 octobre est celle des assises locales du civisme et de la citoyenneté. Détail de cette troisième édition.

Si la première édition des assises locales du civisme et de la citoyenneté avait permis de faire émerger des idées, les années qui ont suivi ont été l'occasion d'en concrétiser quelques-unes. Parmi elles, la rédaction de la charte du vivre ensemble à Chenôve qui a été promulguée au *Journal officiel*, l'installation sur le perron de l'hôtel de ville du triptyque "Liberté, Égalité, Fraternité", la rencontre des jeunes avec les chefs d'entreprise, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, la création du réseau des citoyens-relais, sans oublier l'accueil des primo-arrivants... Toutes ses actions ont été mises en avant par Patrick Audard, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, qui est très impliqué dans ces assises locales, au même titre que l'adjointe à l'égalité des chances Sandrine Richard et les conseillers délégués Claudine Dal Molin et Thierry Falconnet.

Construire l'avenir

Ils étaient tous présents vendredi soir à l'hôtel de ville pour ces troisièmes assises placées sous le haut patronage du maire Jean Esmonin. Ce dernier n'a pas caché que cette initiative est le fruit d'une



1



2

volonté politique avec un grand "P" et qu'elle suscite, selon lui, une prise de conscience collective. « Que chacun puisse apporter sa contribution à une démarche de citoyenneté et qu'il devienne acteur de la cité », dit-il en qualifiant les assises de processus actif pour construire

l'avenir sur de bonnes bases. Patrick Audard souligne l'importance, pour le concitoyen, d'être associé aux projets municipaux. Il donne un exemple de la capacité citoyenne de la Ville : « L'annonce de l'implantation à Chenôve de la prison. Le maire a été informé au dernier moment et sans

1 Une partie des jeunes élus au conseil consultatif de la jeunesse (CCJ).

2 Les jeunes ont signé la charte du vivre ensemble à Chenôve.

Photos Frédéric Vaussard

Le CCJ

Au total, trente-deux personnes composeront le CCJ : les quinze jeunes, seize personnes dites qualifiées et issues du monde associatif ou institutionnel, et le maire. Ils s'appellent Jenny, Lola, Roxanne, Ivanna, Sidonie, Nadia, Ilem, Myriam, Fabien, Camille, Seydina, Yoann, Benjamin, Sarah, Karim ou Antélia, ils siègent au collège "jeunes" et sont collégiens, lycéens, étudiants ou professionnels. Les élus sont Patrick Audard, Sandrine Richard, Claudine Dal Molin, Thierry Falconnet, Raymond Phal, Brigitte Popard et Ludovic Raillard. Les institutionnels sont Chantal Chappillot, présidente de la MJC, Nicolas Sok, président de Très d'union, Rémy Delatte, président de l'association Grand Sud, un représentant de l'Association nationale des jeunes entrepreneurs, le président de l'OMS Bernard Pinard et celui de l'OMC Guy Descieux.

TAOUFIK IZMAR, LAURÉAT DE TALENTS DES CITÉS

Le maire a profité de ce lancement officiel du CCJ pour mettre à l'honneur un jeune de Chenôve qui a bénéficié, durant ses études supérieures, du RME. Il s'agit de Taoufik Izmar, 29 ans et habitant Chenôve. Il est un fer de lance pour la jeunesse bonnie puisqu'il fait partie des neuf lauréats nationaux du concours Talents des cités 2011. Taoufik Izmar a créé son entreprise, baptisée Bourgogne Transport Service, spécialisée dans le transport à la demande, le covoiturage organisé et le taxi collectif. Elle est



Taoufik Izmar ira au Sénat le 22 octobre. Photo F. V.

implantée à Chenôve, dans le quartier du Mail, et débutera son activité en novembre. Le 22 octobre, il sera au Sénat pour défendre son projet, à l'instar des huit autres lauréats nationaux. « Le con-

course Talents des cités, initié par le Sénat et le ministère de la Ville, m'a déjà permis de gagner 8 500 € que j'investis dans ma société (véhicule, communication : site Internet, cartes de visite...). Je suis diplômé d'une maîtrise en gestion des opérations logistiques et je bénéficie de sept années d'expérience », dit-il. Espérons que ce jeune créateur, bien impliqué dans le social et l'associatif à Chenôve lorsqu'il était plus jeune, remportera le prix national qui pourrait bien donner des ailes à d'autres jeunes cheneveliers.

consultation préalable. Notre conseil municipal a pris une décision forte pour éviter une sorte de stigmatisation de notre territoire. On a élevé le débat. On s'est battu et on a eu raison puisque le gouvernement a renoncé à son projet ». Et d'ajouter : « Il n'y a pas d'élus efficaces qui ne s'appuient sur sa population ».

Sandrine Richard s'est félicitée de la richesse des différentes manifestations organisées et qui touchent, selon elle, le plus grand nombre. Le 29 octobre est prévue la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française, le 5 novembre sera celle dédiée aux nouveaux arrivants...

Quinze jeunes volontaires

Puis, le maire a présenté le moment fort de ses troisièmes assises. Elles marquent le lancement officiel du conseil consultatif de la jeunesse (CCJ). Quinze jeunes se sont portés volontaires pour en faire partie. Ils ont été remerciés par le maire car il s'agit,

dit-il, d'un engagement fort sur une période de deux ans. Le but du CCJ sera de développer une citoyenneté active. Le triptyque inventé pour l'occasion résume bien, selon lui, l'esprit du CCJ : « Je m'informe, je comprends, j'agis ». Jean Esmonin présidera le CCJ une ou deux fois par an. « On avancera dans des directions simples, celles du dialogue et de la compréhension du fonctionnement d'une municipalité qui a obtenu le suffrage universel. Il faut que la population soit un élément moteur, notamment la jeunesse qui est en droit de se poser des questions », précise le maire. Il se tourne vers les jeunes et leur dit : « On devra aboutir à de vraies conclusions. Chacun devra apporter sa pierre à l'édifice ». Jean Esmonin prône un dialogue réel et dissocie bien le CCJ du centre social dont les objectifs et les modalités de fonctionnement sont différents.

L'installation officielle aura lieu salle du conseil municipal le 18 novembre à 18 heures.